Rappel :
les objectifs de la révision du PLU (2016)

1/ Encourager les solidarités locales

2/ Renforcer la proximité

3/ Favoriser la convivialité dans un village à taille humaine

4/ Préserver et mettre en valeur le cadre de vie et les qualités paysagères et patrimoniales de la commune

5/ Améliorer les déplacements et le stationnement au bourg et à ses abords

6/ S'inscrire dans la transition énergétique

Regroupement :
30 verts / 1 rouge

Regroupement :
26 verts / 1 rouge

Complément + débat :
- un objectif affirmé (16 V / 12 R)
- transversalité (16 V / 9 R)

Nouveau :
23 verts / 7 rouges

Nouveau :
26 verts / 5 rouges

Les objectifs du PADD :
issus de l'atelier de concertation du 29/09/2018

1/ Favoriser les solidarités locales et la convivialité

2/ Aménager une vie locale douce

3/ Dynamiser et mettre en valeur le cadre de vie et les qualités paysagères et patrimoniales de la commune

4/ S'inscrire dans la transition écologique, énergétique, économique...

5/ Accueillir et maîtriser l'habitat pour un village à taille humaine et inscrit dans la transition énergétique

6/ Favoriser le développement du tissu économique local et l'implantation de nouvelles activités